

L'ALTERNATIVE PARTICIPATIVE

Élections municipales & communautaires Mundolsheim 2020

Pour donner le pouvoir d'agir aux citoyens



Chèr(e)s habitant(e)s

Le monde évolue (mondialisation, pandémie covid-19, révoltes sociales, réchauffement climatique, ...) et nous incite à repenser notre mode de fonctionnement actuel. Pour accompagner ces changements, nous voulons mettre en place une démocratie participative qui **redonne le pouvoir d'agir aux citoyens** et remet **l'humain au centre**, dans un écosystème **viable et pérenne**.

Nous sommes convaincus que la participation citoyenne rendra Mundolsheim plus **dynamique** et favorisera le **bien-être** de tous. En s'appuyant sur vos compétences et vos expertises, les projets menés seront enrichis et répondront à vos attentes.

Pour construire ensemble cette nouvelle démocratie et atteindre cet idéal :

- Nous inscrirons la participation citoyenne au coeur d'une charte éthique de l'élu;
- Nous impliquerons autant que possible les habitants dans les décisions;
- Nous organiserons des forums citoyens afin d'élaborer des plans d'actions pluriannuels;
- Nous doterons la commune de nouvelles instances participatives;
- Et nous communiquerons de manière accessible et transparente.

Nous voulons favoriser les projets bénéfiques et utiles pour notre société et notre écosystème, autour des thématiques de la **transition écologique**, du **bien-être social**, de l'**épanouissement culturel et éducatif** et du **développement économique** juste et responsable.

Le 28 juin, votez pour L'Alternative Participative

Pourquoi avoir constitué une liste pour ces élections ?

Nous souhaitons instaurer une gouvernance **transparente, ouverte** et **participative** de notre commune afin de favoriser et d'enrichir les **projets, l'implication** ainsi que **l'appropriation** de Mundolsheim par chacun.

Nous n'avons pas retrouvé cette volonté dans la gestion précédente de la commune et nous avons constaté des **dysfonctionnements** qui nous ont motivés à proposer notre alternative.

Malheureusement, nous n'avons pas non plus trouvé de volonté forte d'évolution de la démocratie dans les autres propositions. Nous sommes convaincus que Mundolsheim pourrait être bien **plus dynamique**, nous avons donc souhaité porter une proposition où la **participation citoyenne** serait au cœur du fonctionnement de la commune.

Les dysfonctionnements constatés

En matière de transparence

Nous découvrons souvent les projets lorsqu'ils sont en cours de réalisation ou finalisés.

L'information semble cantonnée à un cercle restreint de personnes. Les outils de communication pourraient être mieux utilisés pour informer tous les habitants.

Par ailleurs, il n'existe pas de compte-rendu partagé des réunions de la municipalité (ni d'argumentation des décisions prises).

En matière de participation citoyenne

Nous constatons une absence quasi-totale de concertation et co-construction. La plupart des événements se résument par de simples réunions d'informations publiques avec un temps de questions/réponses et les projets structurants se limitent généralement à une enquête publique.

Nous déplorons également que les initiatives citoyennes ne soient pas encouragées et soutenues par la commune.

En matière de gouvernance

La faible durée des séances du conseil municipal illustre l'absence de débats et la pauvreté des sujets abordés.

Une "charte de déontologie de l'élus de l'opposition", votée en conseil municipal, réduit les possibilités d'expression de l'opposition.

Les commissions municipales se limitent à quelques réunions de 4 ou 5 élus où sont présentés des projets décidés en amont sans concertation. Aucun compte rendu de ces commissions n'est partagé.

En matière de dynamisme

Si quelques projets pertinents ont été menés durant le dernier mandat, ils auraient certainement pu être fortement enrichis par une réelle participation citoyenne. Par ailleurs la municipalité s'est parfois appropriée des projets portés par des associations, l'Eurométropole ou d'autres organismes.

Nous avons finalement le sentiment que de nombreux autres projets auraient pu être réalisés en 6 ans.

Retrouvez les dysfonctionnements constatés sur notre site

www.alternative-participative.fr

Notre charte de conduite de l' élu

L'exemplarité et le respect de principes éthiques est l'une des conditions qui fondent la confiance des citoyens dans l'action de leurs représentants.

C'est pourquoi nous avons rédigé une charte que chaque élu devra signer et s'engager à respecter. En voici les principaux points :

1 – Principes généraux

Les élus du conseil municipal de Mundolsheim s'engagent à respecter les principes d'honneur, de transparence, d'intégrité, d'impartialité, de courtoisie et d'exemplarité.

2 – Conflits d'intérêts

Les élus ayant un intérêt personnel, familial ou professionnel en lien avec un sujet traité, ne participeront pas aux débats ou aux décisions. Afin de prévenir ces situations, une déclaration d'intérêt sera établie en début de mandat sur la base du volontariat. Ils refuseront de bénéficier de tout avantage lié à l'exercice de leurs fonctions.

3 – Participation des citoyens

Les élus municipaux considèrent que la démocratie participative est une forme légitime de l'exercice du pouvoir. Ils s'engagent à garantir l'expression de tous les points de vue lors des procédures et événements permettant aux citoyens de s'exprimer.

4 – Confidentialité

Les élus veilleront à ne pas divulguer à des tiers les informations confidentielles (informations privées) dont ils pourraient avoir connaissance dans le cadre de leur mandat.

5 – Disponibilité

Le maire s'engage à ne pas exercer de mandat dans d'autres instances pour pouvoir se consacrer à Mundolsheim. Il n'effectuera pas plus de deux mandats consécutifs. Les élus du conseil municipal s'engagent à être présents, sauf situation impérieuse, aux différentes instances auxquelles leur présence est souhaitée.

6 – Reconnaissance des élus minoritaires

La présence des élus municipaux de l'opposition est proposée de principe dans les instances municipales. Les élus municipaux majoritaires s'engagent à permettre aux élus minoritaires d'exercer leur droit à l'information et à l'expression.

7 – Transparence

L'assiduité des élus et le montant de leurs indemnités seront rendus publics. Ils agiront avec le souci de rendre compte des actes et des décisions prises.

8 – Responsabilité

Les élus conservent leur entière liberté d'opinion lorsqu'une décision est à prendre durant une séance plénière du conseil municipal. Afin de s'assurer qu'un projet corresponde bien à l'intérêt public et au bien commun, le projet est soumis à une liste de questionnements.

9 – Attitude en réunion

Des règles propices au débat sont définies.

10 – Confiance

Un lien de confiance mutuel est établi entre les professionnels de la collectivité et les élus afin de gagner en efficacité et en réactivité. De ce fait, les élus définissent avec les agents de la municipalité les rôles, les modes de prise de décisions, la liberté et l'autonomie dans leur travail. Ils respectent les missions de l'administration, sans préjudice de leur pouvoir hiérarchique.

Retrouvez l'intégralité de la charte sur notre site www.alternative-participative.fr

Une communication transparente

La **transparence** qualifie une pratique guidée par la **sincérité** (justesse et honnêteté) et **l'accessibilité** (facilité d'accès, clarté et exhaustivité des informations sans préjuger de l'intérêt ou désintérêt du public, convivialité pour donner envie de lire). C'est un préalable à tout processus de participation : elle permet de débattre et d'avoir un avis éclairé.

La communication est à double sens : elle doit donner la possibilité aux habitants, à tout moment, de pouvoir **interpeller** la commune pour signaler un désagrément, suggérer des idées ou proposer une initiative. Cette communication doit être gérée de manière structurée afin de pouvoir apporter une réponse adaptée, pertinente et équitable.

« *Bien informés, les hommes sont des citoyens ; mal informés, ils deviennent des sujets* »

Alfred SAUVY 1898-1990 – économiste, démographe et sociologue à l'origine de l'expression « tiers monde »

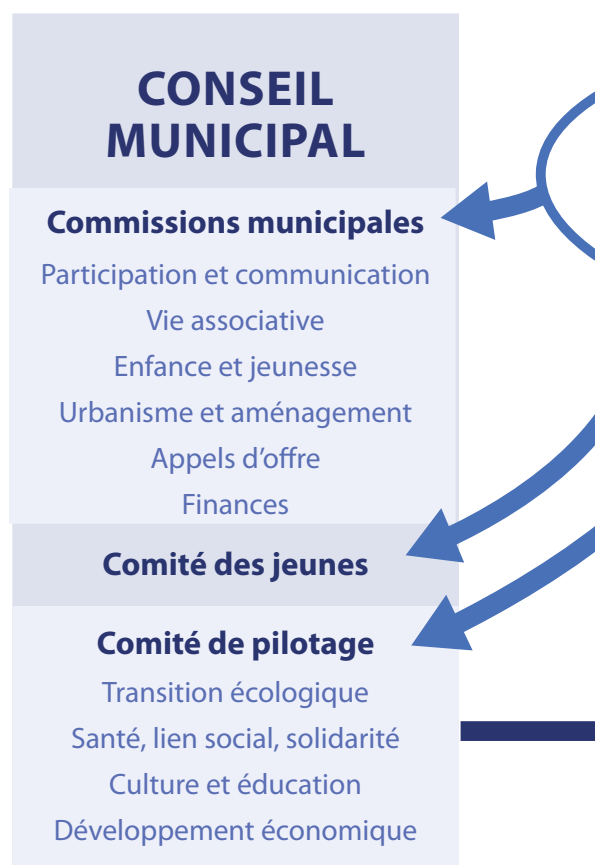
Le **conseil municipal** est un lieu de débat, de discussions, de délibérations où chaque élu a la possibilité d'exprimer ses opinions.

Les **commissions municipales** réalisent des études, émettent des avis et formulent des propositions concernant les affaires courantes de la commune. Une commission spécifique sera dédiée à la participation et la communication. Elles seront composées d'au moins 5 élus et autant d'habitants engagés sur la durée du mandat.

Le **comité des jeunes** élaborera des projets, les construira et les mettra en œuvre.

Les **comités de pilotage** auront pour rôle de dynamiser, hiérarchiser, et planifier les projets. Ils auront également en charge le suivi des plans d'actions (intégrant la liste des actions définies lors des rencontres participatives et la planification de leurs mises en œuvre sur le mandat, et au-delà).

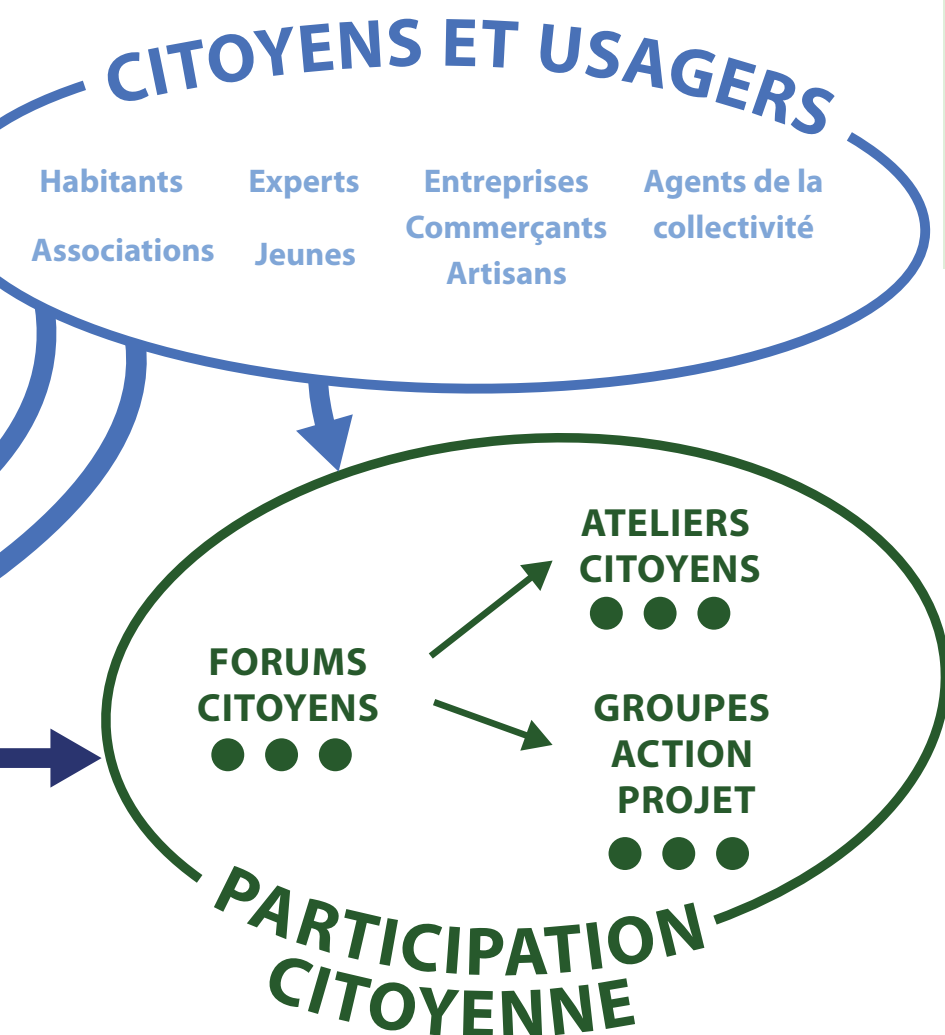
Composés d'au moins 3 élus et au maximum une douzaine d'habitants engagés sur la durée du mandat, les comités de pilotage pourront être complétés par des experts.



Organisation de la gouvernance et mise en œuvre de la participation

Nous sommes convaincus qu'une gouvernance plus ouverte et participative stimule l'**intelligence collective**. Elle enrichit les projets, favorise l'implication des habitants et devient une forme légitime de l'exercice du pouvoir.

Le schéma ci-dessous synthétise les **différentes instances** que nous mettrons en place et la mise en œuvre de la participation.



Les **forums citoyens** constitueront un point de départ pour les citoyens à l'élaboration du programme d'actions à mener. Ils seront organisés pour chaque thématique (transition écologique, renforcement du lien social, de la santé et de la solidarité, enrichissement culturel et éducatif, développement économique juste et responsable).

L'objectif sera d'identifier les principaux enjeux et attentes des habitants pour construire le programme pluriannuel de la commune dans une ambiance conviviale et détendue.

Des **ateliers citoyens** seront organisés par la commission participation et communication ou l'un des 4 comités de pilotage en fonction des besoins. L'objectif peut être soit de préciser un enjeu ayant émergé lors des forums citoyens, soit de co-construire un plan d'actions sur une sous-thématique, ou bien de répondre à un nouvel enjeu identifié.

Les **groupes action projet** sont mis en place par les comités de pilotage. L'objectif sera de concrétiser les idées issues des forums et ateliers citoyens : il s'agira de réaliser un projet du début jusqu'à son aboutissement. Les participants seront amenés à se rencontrer à plusieurs reprises pour mener le projet à son terme.

Des projets selon 4 thématiques

Nous considérons qu'un programme pluriannuel ne doit pas se définir une fois tous les 6 ans par un petit groupe de personnes. Ce **programme appartient à chaque citoyen** et la participation crée les conditions pour le définir ensemble.

Nous avons opté pour 4 thématiques pouvant couvrir l'ensemble des projets susceptibles d'être menés.

Pour chacune d'entre-elles, les **enjeux**, les **objectifs** et les **propositions de projets** seront formalisés suite aux forums et aux ateliers citoyens. Puis les comités de pilotage évalueront leurs pertinences en fonction de différents **critères** afin de les hiérarchiser :

- l'engouement exprimé par les habitants,
- la capacité à répondre aux enjeux,
- l'investissement financier,
- la difficulté de mise en œuvre,
- le caractère innovant,
- ...

Exemple des chemins de promenades

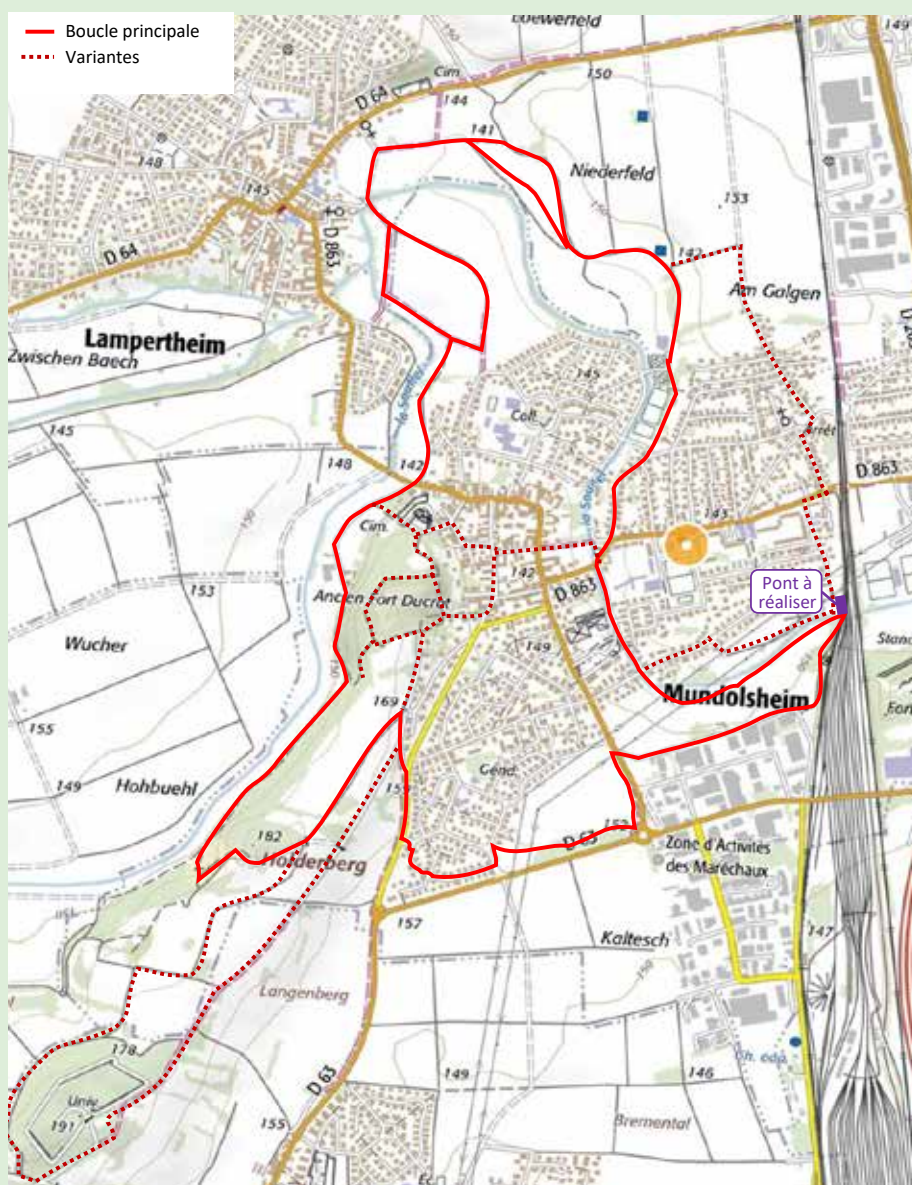
Thématique : Lien social, santé et solidarité / plan santé

Enjeux : La promenade dans la nature a de nombreux bienfaits physiques et psychologiques. C'est une façon de retisser du lien avec l'environnement, de passer un moment agréable en compagnie d'autres personnes. Les chemins sont aussi des lieux propices à la pratique de certains sports (course à pied, marche nordique, ...)

Objectifs : proposer plusieurs parcours à partir d'une boucle principale autour de Mundolsheim et valoriser la nature environnante, l'histoire du lieu le long du parcours.

Plan d'action : créer et aménager le parcours dans le cadre d'un groupe action projet.

Le plan ci-contre est une première réflexion qui emprunte aujourd'hui des chemins d'usage. Il nécessiterait que certaines portions soient officialisées (par des droits de passage, la création de nouveaux chemins ruraux au cadastre, ...).



Exemples de projets selon nos 4 thématiques :

Transition écologique

- Mise en œuvre d'un "plan mobilité"
- Réduction des consommations d'énergie
- Enrichir nos espaces naturels
- Mise en œuvre d'un "plan déchets"
- Lutte contre l'imperméabilisation des sols, la pollution, ...

Lien social / santé / solidarité

- Déploiement d'un "plan santé"
- Soutenir les plus modestes, l'accompagnement des personnes isolées
- Favoriser l'accès au logement
- Renforcer le lien social
- Soutenir le monde associatif

Enrichissement culturel et éducatif

- Renforcer les activités éducatives pour les jeunes autour des enjeux de développement durable et de citoyenneté
- Créer des instances participatives pour les jeunes
- Faciliter et renforcer les activités culturelles
- Accompagner la transition numérique

Développement économique juste et responsable

- Intensifier les services et commerces de proximité,
- Relancer le marché du samedi matin
- Développer le maraîchage local,
- Être à l'écoute des entreprises des zones d'activité,
- Développer l'emploi local
- Promouvoir une alimentation saine et locale, notamment en restauration scolaire

Retrouvez des propositions
concrètes sur notre site

www.alternative-participative.fr

Exemple d'un plan mobilité

Thématique : Transition écologique

Enjeux : la possibilité de se déplacer est essentielle à nos besoins pour le travail, le logement, l'éducation, les loisirs, ... En raison des impacts négatifs, cette mobilité urbaine se transforme.

Objectifs : proposer des alternatives à l'usage de la voiture individuelle, encourager les modes actifs (vélo, marche, ...) et les transports en commun, sécuriser les déplacements, accompagner les changements d'habitudes.

Le **plan d'action** peut ainsi regrouper un ensemble de projets.

● Développement des modes actifs

Désenclaver des quartiers, assurer la continuité des pistes cyclables, développer les liaisons cyclables avec les autres communes, généraliser le double sens cyclable, améliorer la sécurité et le confort des parcours, créer des "magistrales piétonnes", multiplier les zones de rencontre, renforcer les services pour les piétons et les cyclistes, ...

● Renforcement de l'offre de transport en commun

Améliorer le cadencement, les correspondances, l'amplitude horaire, l'accessibilité, le confort et la sécurité de la gare, soutenir activement le projet de RER métropolitain, améliorer la complémentarité de l'offre, la possibilité d'acheter localement tous les titres de la CTS, ...

● Des solutions pour l'automobile

Développer l'autopartage, encourager et faciliter le covoiturage, optimiser les vitesses de circulation, améliorer le stationnement à proximité des commerces, proposer des formations à l'écoconduite, ...

● Autres projets

Encourager la mise en œuvre de Plan de Déplacement Entreprise, organiser des manifestations, améliorer l'exemplarité des agents et élus, ...

Une équipe pour construire Mundolsheim avec vous



Hervé DIEBOLD



Désirée HUBER



Philippe ROSER



Christine DELMOTTE



Jean-Charles WILLM



Marie-Odile FRITSCH



Lionel BURGER



Dominique SCHENEL-LUCK



Yves JUNGER



Martine MOULUN-
BAUMANN



Gaël KOWNACKI



Claire PIRAT



Fabrice LAUNAY



Marinette CHASSAGNE



Michel GOMIS



Anne GLOECKLER



Franck DAVID



Nathalie HOLBECQ



Goëry VINCENT



Carmela CONDELLO



Jean-Michel FRISTOT



Laly WILLM



Bertrand GATTER



Jacqueline SCHNEIDER-
ROOS



Jean-Jacques BERTIN



Sylvie HUEZ-BUHR



Charles BECK

Transition écologique
Épanouissement culturel et éducatif

Lien social, santé et solidarité
Économie juste et responsable